

Intitulé	BILAN DE COMPETENCES
Public visé	Toute personne cherchant à valider un projet professionnel
Contexte	Le bilan de compétences est un outil idéal pour travailler sur son projet professionnel, notamment après quelques années d'activité professionnelle. Il répond à des critères Street de méthodologie et de confidentialité, il doit être dispensé par une personne qualifiée.
Prérequis	Comprendre le français à l'écrit et à l'oral
Objectifs pédagogiques	Sans objet
Objectifs opérationnels	Le bilan de compétence a pour but de définir votre projet professionnel et le cas échéant votre projet de formation
Durée	24 heures sur 7 à 8 séances La durée et le tarif pourront être réduits pour des projets n'ayant besoin que d'un appui partiel pour aboutir
Contenu de la formation	<p>Pour atteindre ce but, les actions de bilan de compétences que nous allons mettre en œuvre doivent permettre l'analyse de vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes et motivations.</p> <p><u>Le bilan de compétences s'effectue en trois étapes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un entretien individuel pour définir vos besoins et vous présenter les conditions de déroulement - Une phase d'investigation qui permettra d'analyser vos aptitudes et vos centres d'intérêts - Une conclusion avec remise d'un document de synthèse, qui reprend votre projet et définit les étapes envisagées de sa mise en œuvre <p>Les actions sont conduites, sauf exception, de manière individuelle, et vous êtes seul destinataire des conclusions du bilan, planifiées dès la première phase</p> <p>Au total, la durée moyenne est de 24 heures pouvant se répartir sur un laps de temps d'un minimum de 6 semaines et d'un maximum de 3 mois</p> <p><u>Phase préliminaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la demande : identification par le consultant du contexte et des objectifs poursuivis ou attendus • Information sur le bilan de compétences • Rappel des objectifs définis par le cadre légal • Vérification de l'adéquation de la demande par rapport aux outils • Information sur les conditions de déroulement • Information sur les techniques mises en œuvre • Cadrage prévisionnel des objectifs et du contenu prévisionnel de la prestation

	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un calendrier précisant pour chaque séance le contenu prévisionnel, les moyens et outils utilisés <p><u>Phase d'investigation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploration du passé professionnel, de la formation et des expériences extra-professionnelles • Analyse des activités et identification des connaissances afin de dégager les pôles de compétences maîtrisés • Identification de vos aptitudes intellectuelles • Exploration des intérêts professionnels et identification des motivations au travail afin de dégager/confirmer/infirmes des pistes d'orientation • Elargissement des cibles professionnelles par un travail de recherche documentaire sur les métiers et les formations, la réalisation d'enquêtes professionnelles • Analyse des informations collectées et confrontations avec les éléments constitutifs du bilan – détermination du choix d'orientation • Présentation par le consultant de son ou ses choix d'orientation argumentés lors d'un entretien individuel • Analyse critique du projet et mise en exergue des points forts et des points à approfondir pour le rendre opérationnel • Formalisation du projet et élaboration d'un plan d'action (court, moyen et long terme) <p><u>Phase de conclusion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise d'un document de synthèse après validation • Mise en place du suivi à 6 mois
Moyens pédagogiques et d'encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller bilan de compétence qualifié (psychologue du travail, 15 ans d'expérience en tant que conseiller bilan, ergonome) • Entretiens professionnels avec votre conseiller • Travaux d'auto évaluation • Tests techniques, des tests de personnalité, des questionnaires, des inventaires • Travaux sur les référentiels métiers, les emplois, les secteurs d'activités • Documents d'orientation concernant les formations, filières et dispositifs • Consultation Internet en libre-service • Travaux de validation en relation avec les professionnels ou dans des lieux ressources
Evaluation et validation des connaissances	Remise d'une synthèse
Conditions de mise en œuvre	Les entretiens se déroulent dans une salle dédiée et accueillante, permettant des échanges constructifs et en toute confidentialité, équipée d'un accès internet et copieur pour rechercher et éditer des informations